



FICHE TECHNIQUE N° 3150-121

FIBRE EXPANSION JOINT

Garniture de joint de dilatation et de contraction polyvalente

DESCRIPTION

FIBRE EXPANSION JOINT est constitué de fibres cellulaires liées fermement les unes aux autres et uniformément saturées d'asphalte pour assurer une grande longévité, là où une garniture de joint efficace et économique est requise. FIBRE EXPANSION JOINT répond aux besoins. Fabriqué et mis en marché par W. R. MEADOWS depuis le début des années 30, ce matériau a fait ses preuves depuis plus de 90 ans. Polyvalent, résilient, flexible et non saillant, FIBRE EXPANSION JOINT récupère au moins 70% de son épaisseur d'origine lorsqu'il est comprimé à la moitié de son épaisseur d'origine. FIBRE EXPANSION JOINT ne se déforme pas, ne se torsade pas ni ne se casse lorsque manipulé normalement sur le chantier. La rupture, la perte et les bris en service résultant de l'emploi de matériaux fibreux de moindre qualité pourraient vous coûter du temps, de l'argent et aboutir à un travail ne respectant pas les normes et nécessitant des reprises et des rappels coûteux. Par contre, l'achat et l'installation de FIBRE EXPANSION JOINT (une faible partie des coûts totaux du projet) contribuera à la fois à la rentabilité économique et au succès fonctionnel du projet dans une proportion bien plus élevée que son coût initial.

Brevets américains représentatifs : USPNs 7,815,722; 8,057,638; 8,038,845 et D558,305 (voir aussi www.wrmeadows.com/patents pour plus d'informations sur la propriété intellectuelle et les brevets.

UTILISATIONS

FIBRE EXPANSION JOINT est idéal pour les autoroutes, rues, pistes d'envol des aéroports, trottoirs, entrées, dalles ainsi qu'une foule d'applications commerciales et industrielles soumises à la circulation routière ou piétonnière.

CARACTÉRISTIQUES ET AVANTAGES

- Produit idéal pour la majorité des exigences liées aux joints de dilatation et de contraction.
- Non saillant ... polyvalent ... offre un minimum de récupération de 70% après compression.
- Garniture de joint semi-rigide, robuste, légère et facile d'emploi, disponible en bandes et dans des formes selon vos exigences.
- Facile à couper ... dimensionnellement stable ... non collant en été ni cassant en hiver.
- Crée des joints finis et nets ne nécessitant pas de rognage.

W. R. MEADOWS OF CANADA

70 Hannant Court, Milton, ON L9T 5C1
21 Steambank Ave., Sherwood Park, AB T8H 1N1
(800) 342-5976
Montreal Sales: (877) 405-5186

- Souvent copié ... jamais égalé.
- Demeure aujourd'hui le standard de l'industrie ... après plus de 90 ans d'utilisation éprouvée et de satisfaction.
- Peut être perforé pour les goujons ou laminé jusqu'à une épaisseur de plus de 25,4 mm (1 po).

DIMENSION/EMBALLAGE

Épaisseur	Largeur de la dalle	Longueurs standards	
9,5 mm (3/8 po)	1,22 m (48 po)	1,52 m (5 pi)	
12,7 mm (1/2 po)		3,05 m (10 pi)	
19,1 mm (3/4 po)			
25,4 mm (1 po)			

SPÉCIFICATIONS/NORMES

- AASHTO M 213
- ASTM D1751
- Corps. of Engineers CRD-C 508
- FAA Specification Item P-610-2.7
- HH-F-341 F, Type 1

APPLICATION

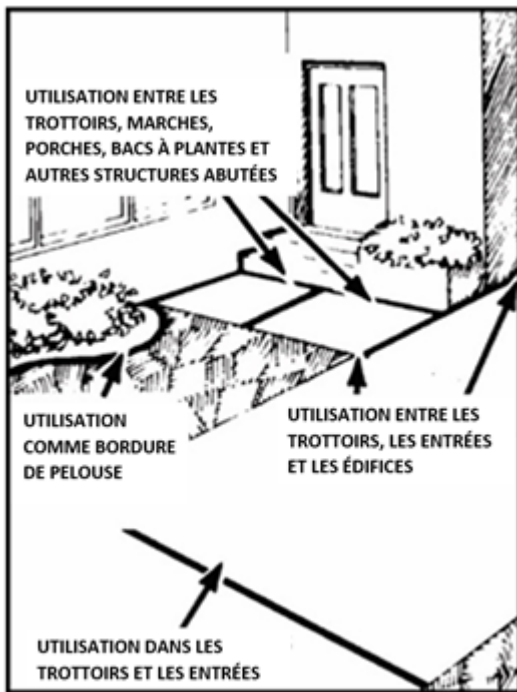
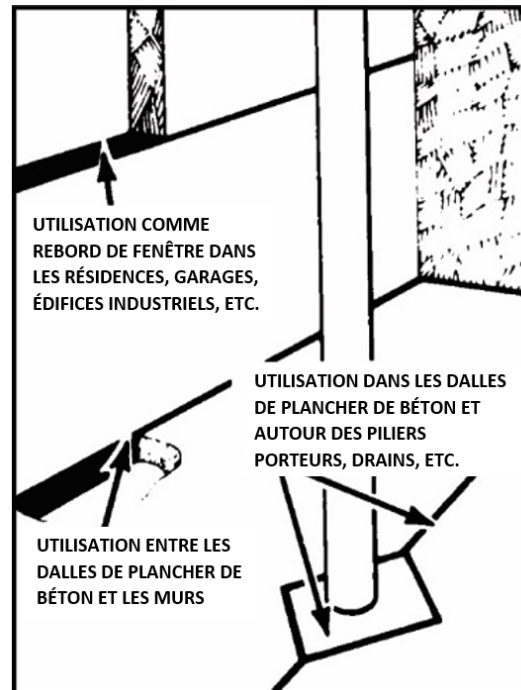
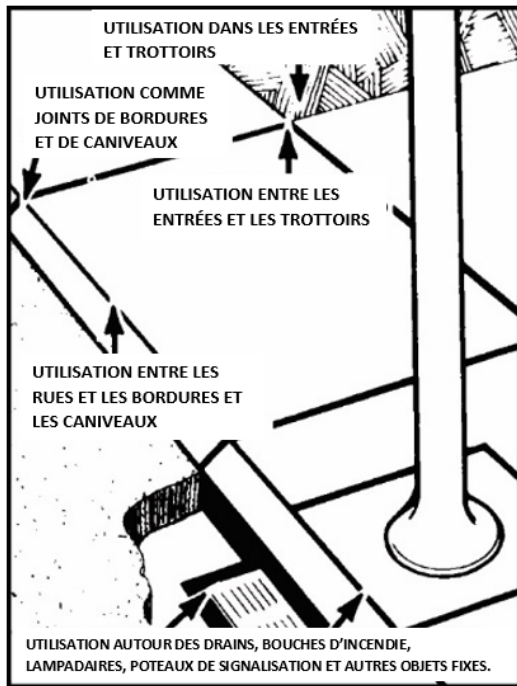
FIBRE EXPANSION JOINT doit être placé contre les coffrages, à la jonction des objets ou des colonnes et contre les structures en butée avant la mise en place du béton. FIBRE EXPANSION JOINT devrait être installé 12,7 mm (1/2 po) en dessous de la surface de béton devant recevoir le scellant à joint qui fournira la protection maximale contre l'infiltration d'eau et les intempéries en plus d'empêcher les matières incompressibles de rentrer dans le joint. SNAP-CAP® de W. R. MEADOWS est recommandé pour créer un réservoir pour le scellant à joint et l'utilisation de DECK-O-SEAL, POURTHANE NS ou POURTHANE SL comme scellant pour protéger le joint. Avant de sceller, glisser SNAP-CAP sur le joint de dilatation. Couler le béton et aaser au niveau à atteindre comme d'habitude. Une fois le béton mûri, insérer un tournevis dans le haut de SNAP-CAP, puis tirer et jeter. Pour les applications dans lesquelles l'un des scellants à joint mentionnés ci-dessus est employé sans SNAP-CAP, W. R. MEADOWS recommande l'utilisation de KOOL-ROD ou d'un ruban antiadhésif pour isoler FIBRE EXPANSION JOINT du scellant à joint. SOF-SEAL peut être employé pour protéger le joint. Dans ce cas, l'emploi de SNAP-CAP, de KOOL-ROD ou d'un ruban antiadhésif n'est pas nécessaire. Couler simplement le scellant directement sur FIBRE EXPANSION JOINT.

Page suivante...

Hampshire, IL / Cartersville, GA / York, PA / Fort Worth, TX
Benicia, CA / Pomona, CA / Goodyear, AZ / Milton, ON /
Sherwood Park, AB
www.wrmeadows.com

NUMÉRO ET TITRE DE LA SPÉCIFICATION

03 15 00 : Accessoires pour béton



Pour la fiche technique la plus récente, des informations LEED supplémentaires et la fiche de données de sécurité, visiter : www.wrmeadows.com

2022-06-08

SEALTIGHT® est une marque de commerce enregistrée de W. R. Meadows du Canada

Garantie: W. R. Meadows du Canada garantit qu'au moment et à l'endroit où nous faisons la livraison, nos matériaux seront de bonne qualité et se conformeront à nos normes publiées, alors en vigueur à la date de l'acceptation de la commande, sauf en ce qui concerne les variations ne se rapportant pas aux matériaux LA GARANTIE CI-DESSUS SERA EXCLUSIVE ET REMPLACERA TOUTES AUTRES GARANTIES, EXPRIMÉES OU SOUS-ENTENDUES, Y COMPRIS TOUTES GARANTIES SOUS-ENTENDUES DE COMMERCIALISATION ET D'ADAPTATION A UN USAGE PARTICULIER ET TOUTES LES AUTRES GARANTIES APPLICABLES PAR LA LOI, EN COURS D'ACTION, PAR COUTUME COMMERCIALE OU AUTREMENT. En tant que recours exclusif pour toute infraction à cette garantie, nous remplacerons les matériaux défectueux, à condition cependant que l'acheteur examine les matériaux à la réception et nous avise promptement par écrit de toute défectuosité avant que les matériaux ne soient utilisés ou incorporés dans une construction. Trois mois après la livraison des matériaux par W. R. Meadows du Canada, toutes nos garanties et autres obligations en ce qui concerne la qualité des matériaux ainsi livrés seront considérées comme étant remplies et toutes nos responsabilités à cet égard seront terminées, et aucune poursuite pour infraction à l'une de ces obligations ne pourra donc être entamée. W. R. Meadows ne sera en aucun cas responsable des dommages fortuits. A moins d'un accord contraire formulé par écrit, aucune garantie n'est offerte pour des matériaux qui ne sont pas fabriqués par W. R. Meadows du Canada. Nous ne pouvons pas garantir, et d'aucune façon nous ne garantissons, aucune méthode particulière d'utilisation ou d'application, ni les performances des matériaux sous aucune condition particulière. Ni cette garantie, ni notre responsabilité ne peuvent être prolongées, ni amendées par nos vendeurs, distributeurs ou représentants, par les représentants de nos distributeurs, ni par aucun renseignement de vente ou dessin.